

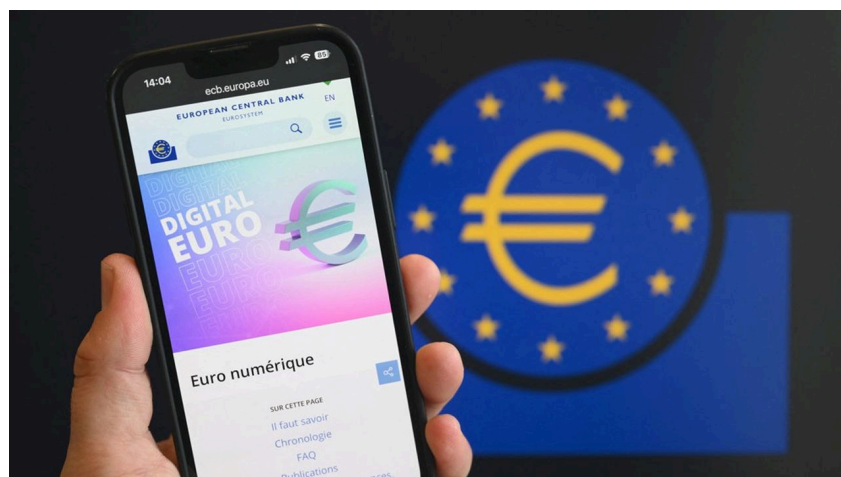
# Euro numérique : la BCE avance ses pions malgré la fronde des banques

[lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/euro-numerique-la-bce-avance-ses-pions-malgre-la-fronde-des-banques-2228802](https://www.lesechos.fr/finance-marches/banque-assurances/euro-numerique-la-bce-avance-ses-pions-malgre-la-fronde-des-banques-2228802)

Samir Touzani, Marion Heilmann

April 28, 2026

Alors que le projet reste suspendu aux arbitrages du Parlement européen, la BCE a signé des accords avec trois organismes européens de standardisation. Objectif : limiter les coûts d'adoption et renforcer la souveraineté des paiements.



La BCE avance sur les standards pour limiter les coûts et renforcer la souveraineté des paiements européens. (Photo Nicolas Tucac/AFP)

Publié le 28 avr. 2026 à 06:10

PremiumVotre abonnement vous permet d'accéder à cet article

Tandis que le sort politique de l'euro numérique dépend encore des arbitrages du Parlement européen, la Banque centrale européenne (BCE) continue d'avancer sur son chantier technique. Le projet d'euro numérique vise à créer une version numérique de la monnaie de banque centrale, accessible aux particuliers et aux entreprises pour les paiements du quotidien, en complément des espèces. Présenté par la Commission européenne en 2023, le projet est mis en oeuvre par la BCE qui dit vouloir être prête pour un pilote dès septembre 2027, avec un lancement possible en 2029.

Vendredi, la BCE a ainsi annoncé avoir signé des accords avec trois organismes européens chargés de standards de paiement ouverts, afin de préparer l'infrastructure du futur moyen de paiement et de limiter les coûts d'adoption pour les banques, les prestataires de paiement et les commerçants.

## Le défi des terminaux de paiement

---

Pour les paiements en point de vente, la BCE prévoit notamment d'utiliser CPACE, une norme développée par la European Card Payment Cooperation. Déjà utilisée par plusieurs réseaux domestiques, dont Cartes Bancaires en France et girocard en Allemagne, elle permet les paiements sans contact en « tap to pay ». Son choix répond aussi à l'objectif de souveraineté du projet, en proposant une alternative européenne aux standards propriétaires qui structurent aujourd'hui une large partie des paiements par carte, dans un marché dominé par les réseaux américains Visa et Mastercard.

La BCE utilisera également la norme « nexo », qui permet de connecter les terminaux des commerçants ou les distributeurs de billets aux systèmes des prestataires de paiement et des acquéreurs. Elle a aussi signé un accord avec le Berlin Group, dont la norme couvre les consultations de solde mais aussi certaines fonctionnalités de paiements mobiles.

D'autres accords doivent suivre. Selon la BCE, l'adoption de ces standards doit simplifier l'acceptation de l'euro numérique, garantir une expérience homogène dans toute la zone euro et permettre aux systèmes de paiement européens d'élargir leurs usages.

## Alternative européenne

---

« Ce partenariat témoigne de notre ferme engagement à faire en sorte que l'euro numérique soit compatible avec les normes européennes existantes, auxquelles le secteur privé peut également avoir recours », a déclaré Piero Cipollone, membre du directoire de la BCE. Pour lui, le sujet dépasse le paiement de détail et touche à l'autonomie européenne sur des infrastructures aujourd'hui largement dépendantes d'acteurs extra-européens, et peut donner aux acteurs du paiement davantage de visibilité pour investir.

L'annonce donne d'ailleurs corps à un argument défendu quelques jours plus tôt par François Villeroy de Galhau et Denis Beau dans une tribune publiée dans « Les Echos », qui répondait aux critiques exprimées ces derniers mois par le secteur bancaire français. « La réutilisation de l'existant - interfaces, cartes, terminaux, standards et infrastructures - est un principe central », écrivaient le gouverneur et le premier sous-gouverneur de la Banque de France, pour « limiter les coûts et la complexité » du projet.

## La question du coût

---

Dans une analyse publiée en octobre, l'Eurosystème estimait les coûts d'investissement pour les banques entre 4 et 5,8 milliards d'euros, en tenant compte des synergies possibles et de la mutualisation des développements au

sein du secteur.

Ces chiffres restent très éloignés de ceux avancés par les banques. Dans une étude réalisée l'année dernière par PwC pour les fédérations européennes et actualisée en mars 2026, les établissements jugent toujours « réaliste » un ordre de grandeur de 18 milliards d'euros de coûts de mise en oeuvre pour la zone euro.

Le rapport souligne que les terminaux de paiement devront être adaptés et certifiés pour le nouveau schéma, et insiste plus largement sur le fait que l'euro numérique ne constituerait pas, selon ses auteurs, un simple ajout aux infrastructures existantes.

Cette divergence sur la facture du projet reste l'un des principaux points de friction entre l'Eurosystème et le secteur bancaire, au moment où le débat politique sur le lancement de l'euro numérique entre dans une phase décisive.

Marion Heilmann et Samir Touzani